

**PROCES VERBAL
DES
DELIBERATION DU CONSEIL
Du 16 septembre 2016**

L'an deux mil seize, le seize septembre, le Conseil Municipal de la Commune de MANONCOURT EN WOEVRE, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Chantal PIERSON, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire.

Etaient présents : Chantal PIERSON Geneviève TRAPPE Patrick HIPPERT Marie-Joëlle LAMY Sonia THEVENIAUT Cédric VOSGIEN Eric SPINDLER Clément VUILLAUME

Etaient excusés : Françoise GILBERT

Etaient absents : Damien BOUVIER

Secrétaire de séance : Marie-Joëlle LAMY

33-2016 Décision modificative de crédit au BP 2016

La Maire présente au Conseil Municipal des propositions de modifications de crédits.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide de modifier les crédits au BP 2016 comme suit :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
020 (020) : Dépenses imprévues	-2 197,51 €	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	8 893,00 €
2111 (21) : Terrains nus	-395,00 €	1323 (13) : Départements	-2 262,00 €
2116 (21) : Cimetières	1 609,00 €		
2117 (21) : Bois et forêts	-417,00 €		
21316 (21) : Equipements du cimetière	295,00 €		
2152 (21) : Installations de voirie	-948,00 €		
21534 (21) : Réseaux d'électrification	5 184,00 €		
21752 (21) : Installation de voiries	2 000,00 €		
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles	1 500,51 €		
Sous Total	6 631,00 €		6 631,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
023 (023) : Virement à la section d'investissement	8 893,00 €	7325 (73) : Fonds péréquation des ressources intercomm.&comm.	2 027,00 €
60622 (011) : Carburants	-100,00 €	7381 (73) : Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	5 223,00 €
60632 (011) : Fournitures de petit équipement	100,00 €	742 (74) : DotationS aux élus locaux	83,00 €
60636 (011) : Vêtements de travail	-61,00 €	7484 (74) : Dotation de recensement	498,00 €
6064 (011) : Fournitures administratives	-200,00 €	7488 (74) : Autres attributions et participations	100,00 €
6065 (011) : Livres,disques,cassettes(bibliothèque.médiathèque)	50,00 €	773 (77) : Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	69,00 €
61521 (011) : Terrains	1 000,00 €	7788 (77) : Produits exceptionnels divers	75,00 €
615232 (011) : Réseaux	1 000,00 €		
61524 (011) : Bois et forêts	2 200,00 €		
6156 (011) : Maintenance	-1 000,00 €		
6182 (011) : Documentation générale et technique	-40,00 €		
6184 (011) : Versements à des organismes de formation	-100,00 €		
6216 (012) : Personnel affecté par le GFP de rattachement	2 500,00 €		
6218 (012) : Autres personnel extérieur	140,00 €		
6225 (011) : Indemnités au comptable et aux régisseurs	490,00 €		
6228 (011) : Divers	-120,00 €		
6232 (011) : Fêtes et cérémonies	-444,00 €		
6262 (011) : Frais de télécommunications	200,00 €		
6281 (011) : Concours divers (cotisations...)	1 000,00 €		
6282 (011) : Frais gardiennage(église,forêts&bois communaux...)	100,00 €		
6411 (012) : Personnel titulaire	-4 740,00 €		
6451 (012) : Cotisations à l'URSSAF	-500,00 €		
6453 (012) : Cotisations aux caisses de retraite	-1 100,00 €		
6455 (012) : Cotisations pour assurance du personnel	-243,00 €		
6574 (65) : Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	-950,00 €		
Sous Total	8 075,00 €		8 075,00 €
TOTAL Général	14 706,00 €		14 706,00 €

- Autorise la Maire à signer tout document s'y rapportant.

34-2016 Travaux ONF

L'ONF propose à la commune son assistance pour l'exploitation avec cubage et classement des parcelles 1, 3 et 17. Les grumes seraient ensuite vendues par l'ONF pour le compte de la commune. Le montant de la prestation ONF s'élève à 848.40€TTC (Montant estimatif sur la base de 70m³ de grumes). L'ONF propose le bucheron Philippe BASTIEN de MANHOUE pour les travaux d'abattage et de débardage aux tarifs suivants : 12€/m³ l'abattage, 9€/m³ le débardage, 5€/Unité l'abattage tiges 35 et déclassés, 110€/heure pour le câblage.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide d'accepter l'assistance de l'ONF pour l'exploitation avec cubage et classement des parcelles 1, 3 et 17 pour un montant estimatif de 848.40€TTC (Base de 70m³ de grumes) ;
- Décide d'accepter la proposition du bucheron Philippe BASTIEN de MANHOUE pour les travaux d'abattage et de débardage aux tarifs suivants : 12€/m³ l'abattage, 9€/m³ le débardage, 5€/Unité l'abattage tiges 35 et déclassés, 110€/heure pour le câblage ;
- Dits que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2016 ;
- Autorise la Maire à signer tout document s'y rapportant.

35-2016 Travaux toiture local technique

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la toiture du local technique communal est commune avec celle de l'habitation voisine. Au vu de l'état de la toiture, les propriétaires voisins l'ont informé de leur souhait de refaire leur partie de toiture.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de saisir l'opportunité de faire également la partie de toiture communale en mauvais état (pan avant +pan arrière). Elle a reçu plusieurs devis : Gilbert MAIREL et Fils : 11 048.05€ttc ; Charpentes GALAND : 21 846.07€ttc ; AT Toiture : 10 711.68€ttc et SAS LINARD et Fils : 10 958.21€ttc.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide de réaliser les travaux de toiture sur le local technique communal (pan avant + pan arrière) ;
- Décide de retenir l'entreprise AT Toiture pour un montant de 10 711.68€ttc soit 8 926.40€HT
- Décide de solliciter une subvention de 20% au Conseil Régional au titre du plan régional 2016,
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2016 ;
- Autorise la Maire à présenter le dossier de subvention, à signer le devis et tout document s'y rapportant.